

Dernier Prix de l'AIJ remis à Jean-Claude Gerber

L'enseignant et naturaliste de Court Jean-Claude Gerber s'est vu remettre hier, dans le cadre bucolique du château de Miécourt, le Prix 2016 de l'Assemblée interjurassienne (AIJ). Cette distinction – la quinzième et dernière décernée par l'institution qui sera dissoute avant la fin de l'année – récompense l'ensemble de l'œuvre de ce féru de sciences naturelles, en particulier son remarquable ouvrage intitulé *Papillons du Jura*, publié l'automne dernier.

Président de l'AIJ, Dick Marty a rappelé que la culture devait intensifier le dialogue entre les deux cantons. «Le Prix a, en ce sens, une position particulière. Il permet de (re)découvrir les choses et les gens extraordinaires de ce coin de pays. L'AIJ est fière d'avoir pu les mettre en valeur.»

Evelyne Prêtre, présidente de la commission Culture de l'AIJ, a salué le travail de Jean-Claude Gerber, «ce naturaliste complet qui mêle la science, la vulgarisation et l'art». Et d'ajouter. «Avec les papillons, l'AIJ veut laisser en héritage un message positif tout en finesse.»

Vive les jardins négligés!

Une note lumineuse et gracieuse qui a fait sourire Jean-Claude Gerber. Celui-ci s'est dit fier et chanceux d'avoir obtenu cette distinction. «C'est la passion qui m'a conduit à éditer cet ouvrage commencé il y a une dizaine d'années. Quand on entreprend ça, on espère secrètement faire des émules pour sauvegarder ce patrimoine naturel», a-t-il relevé.

Il faut dire que les papillons ont un capital sympathie certain chez les humains. «Mais lorsqu'une espèce disparaît, cela signifie que l'écosystème est déséquilibré. Il faut savoir que dans le Jura, un tiers des espèces diurnes est menacé. Et de se livrer à un joyeux plaidoyer en fa-



Jean-Claude Gerber, à droite, reçoit le Prix de l'AIJ des mains d'Evelyne Prêtre, présidente de la commission Culture de l'AIJ, sous les yeux du président Dick Marty.

PHOTO ROBERT SIEGENTHALER

veur des jardins privés «un peu bordéliques», garants selon lui de la biodiversité.

Et si le Prix interjurassien de la concorde apparaissait?

Avant cela, les deux représentants des gouvernements cantonaux ont effleuré le vote de Moutier. Pour Nathalie Barthoulot, «Moutier demeure un haut lieu de l'histoire et de la culture jurassienne». Mais la présidente du Gouvernement jurassien a aussi constaté, un peu amèrement, qu'aucune femme n'avait été récompensée, à titre individuel, par le Prix de l'AIJ.

«La décision qui sera rendue le 18 juin n'est pas de notre ressort mais appartient aux citoyens de Moutier», a quant à lui rappelé Pierre Alain Schnegg. Le conseiller d'État bernois de Champoz a ensuite insisté sur le respect mutuel qui devait

prévaloir au soir du 18 juin «dans la plus pure tradition confédérale.» Enfin, l' élu UDC verrait d'un bon œil de perpétuer la tradition du Prix. «Pourquoi ne pas l'appeler Prix interjurassien de la concorde?» a-t-il lancé.

PCE